

Gennevilliers, le 30 novembre 2022

### **Inacceptable expulsion de Salah Hamouri**

Ce mercredi 30 novembre, nous venons d'apprendre que les autorités israéliennes ont décidé l'expulsion définitive de l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, citoyen d'honneur de la ville de Gennevilliers depuis 2009, vers la France. Cette décision lui a été transmise ce mercredi soir, depuis la prison d'Hadarim dans laquelle il est détenu illégalement (sans respect du droit international), après son arrestation le 7 mars 2022.

Nous condamnons avec force cette décision injuste, violente et inacceptable pour tous les défenseurs de la liberté et des droits humains partout dans le monde.

Nous appelons le président Emmanuel Macron et à la diplomatie française à agir pour dénoncer cette décision, pour protéger et défendre notre compatriote dans son droit à vivre dans sa ville natale, avec sa famille.

Depuis 20 ans, il a subi un harcèlement et un acharnement constant des autorités israéliennes dénoncées par la rapporteuse spéciale de l'ONU:

- 6 arrestations, illégales et arbitraires, en détention administrative systématiquement prolongée de 3 à 6 mois, sans charge, ni jugement.
- 6 ans de séparation avec sa femme et ses enfants interdits de séjour par les autorités israéliennes,
- il a été surveillé par le logiciel Pegasus,
- il a été déchu de sa résidence à Jérusalem, sa ville natale, puis expulsé vers la Cisjordanie,
- il a été menacé d'expulsion forcée vers la France.

La France doit refuser le diktat de l'occupation et de l'oppression, refuser qu'une femme ou un homme ne puisse pas vivre en toute liberté dans son pays. En Palestine comme ailleurs. Le Président de la République doit faire respecter les droits de l'homme par Israël et refuser cette expulsion.

Patrice LECLERC, maire de Gennevilliers